



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Technicien en détection de
marqueurs biologiques

de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines -
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Spécialité : Technicien en détection de marqueurs biologiques

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-6 Biotechnologies

Demande n° S3LP150009028

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
 - Délocalisation(s) : /
 - Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
 - Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Technicien en détection de marqueurs biologiques* vise à former des techniciens/assistants-ingénieurs de laboratoire ou des technico-commerciaux à destination des entreprises qui fournissent du matériel d'expérimentation biologique.

La formation ouverte en septembre 2003 est portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ). De 2007 à 2010, la licence a fonctionné sur le rythme de l'alternance en lien avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) d'Alembert. L'apprentissage a été abandonné car incompatible avec les contraintes des expérimentations biologiques. La formation contribue au développement de l'offre de formations professionnalisantes du secteur secondaire (seule formation de ce type dans le département des Yvelines) et elle est ouverte aux étudiants de deuxième année de licence (L2) *Biologie* et *Biologie Environnement* de l'UVSQ. La formation est bien positionnée au regard de l'environnement socio-économique local, la région Ile-de-France accueille en effet de nombreux laboratoires de recherche publics et privés.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

Les biotechnologies et les sciences du vivant contribuent à des avancées importantes dans les secteurs de la santé, de l'environnement ainsi que pour les productions agricoles, industrielles ou énergétiques et constituent en outre des relais de croissance potentiels dans ces domaines d'activité. Dans ce contexte, la formation de professionnels capables d'accéder aux métiers de techniciens - voire de technico-commerciaux - dans les industries agroalimentaires, pharmaceutiques, biomédicales, dans les activités de transformations/productions végétales et animales ou encore dans le domaine de la qualité de l'environnement, est pertinente et repose sur un réel besoin des secteurs concernés en personnel qualifié.

Le programme de cette licence professionnelle est bien construit avec des enseignements spécifiques bien ciblés (biotechnologies, analyse de données) complétés par des travaux pratiques réalisés en entreprise sous forme de mini-stages qui permettent aux étudiants de se familiariser avec les techniques qu'ils seront conduits à utiliser dans leur futur emploi. La répartition des volumes horaires entre les différentes unités d'enseignement est cohérente. Le projet tutoré est collectif (2 ou 3 étudiants), les étudiants mènent leur projet tout au long de l'année sur un sujet en lien avec les biotechnologies choisi par eux. Classiquement, les étudiants procèdent eux-mêmes à la recherche de leur stage ou le choisissent parmi les propositions de sujets que la formation reçoit d'organismes publics de recherche principalement. Il n'existe pas de parcours de formation différencié au sein de cette licence professionnelle, la formation intègre la diversité des niveaux des étudiants en reprenant les notions de base en biologie moléculaire et génétique.

Avec en moyenne une trentaine de candidats chaque année, l'attractivité de cette licence professionnelle reste faible en conséquence pour un effectif d'une douzaine d'étudiants ; la sélection des candidats n'est pas rude. L'origine des étudiants est peu diversifiée, il s'agit principalement d'étudiants titulaires d'un BTS, seul un ou deux candidats de l'UVSQ (étudiants de L2) postulent chaque année à la formation (la mise en place d'un parcours ou d'une unité d'enseignement spécifique pour l'intégration de la licence professionnelle permettrait peut-être d'en renforcer l'attractivité auprès de ces étudiants). Le taux de réussite est excellent puisqu'il est de 100 % chaque année exception faite de l'année 2009 (1 abandon).

Les liens avec le monde professionnel sont importants avec des intervenants de qualité majoritairement issus de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique). Au total, les professionnels assurent plus de 50 % du volume horaire global de la formation. Les professionnels sont en outre impliqués dans l'évolution du contenu des cours de la formation, en revanche rien n'est indiqué quant à leur participation aux soutenances et aux jurys. Il est dommage que ces liens forts avec le monde professionnel ne soient pas formalisés par des partenariats officiels (convention). D'après l'enquête menée sur les quatre dernières années, les taux d'insertion professionnelle à six mois (malgré une fourchette large allant de 50 à 80 %) ainsi que la nature des emplois occupés tendent à indiquer que la formation proposée est en adéquation avec les attentes du marché de l'emploi. Les taux de poursuite d'études restent globalement trop importants.

Il n'existe ni conseil de perfectionnement ni comité de pilotage de la formation, l'équipe de formation est constituée uniquement d'enseignants-chercheurs du département Biologie de l'UVSQ. Toutefois, conscients de cette carence, dans le cadre de l'autoévaluation, les porteurs de la licence professionnelle ont décidé d'élargir l'équipe de formation à des professionnels ou à des enseignants d'autres composantes pour le renouvellement de l'offre de formation.

• Points forts :

- Adéquation emploi/formation.
- Part des heures de formation assurées par des professionnels.

• Points faibles :

- Absence d'un comité de pilotage et d'un conseil de perfectionnement.
- Peu de liens avec des professionnels du secteur privé, le positionnement étant trop orienté vers le secteur public.
- Attractivité et effectif de la formation faibles.
- Taux de poursuite d'études élevé.
- Affichage technico-commercial vers le secteur privé, mais sans enseignement correspondant.

- Recommandations pour l'établissement :

L'augmentation des interventions de professionnels issus du secteur privé serait un atout supplémentaire pour la formation. Il serait également intéressant de renforcer l'attractivité de la licence professionnelle et de maintenir un effectif minimum d'une quinzaine d'étudiants. Enfin, il semble important de diversifier davantage le recrutement qui se fait actuellement très majoritairement en BTS. Il conviendrait d'augmenter la proportion de L2, en accueillant notamment des étudiants de L2 issus de l'établissement.



Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-yvelines

A

AERES

Jean-Marc GIEB

Directeur de la section des formations et diplômes

20 rue Vivienne

75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président

Pour le Président
et par délégation
Stéphane DELAPLACE

Jean-Luc VAYSSIÈRE



N° demande : LP Versailles 9028

Domaine : STS

Niveau : Licence Professionnelle

Spécialité : Technicien en détection de marqueurs biologiques

Observation (s) :

Aucune observation